

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN
SESSION N°1-2021
DU 05 février 2021

Présidence de Thierry BONNEFOI.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs ARICKX Viviane, BACQUE Françoise, DAROLLES Jacqueline, COUEILLES Danièle, DUTECH Francis, LADET Frédéric, ROLLANDIN Eric, BOURDA Isabelle, DARAN Xavier donne procuration à BONNEFOI Thierry
 Absent excusé : SAINT SUPERY Patrick

Secrétaire de séance : DAROLLES Jacqueline

Décision du huis clos

Rajout ordre du jour : Demande de la commune de Cazaux-savès de dénomination d'un chemin rural mitoyen.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 27 novembre 2020.

DELIBERATIONS

- Convention pour une offre de concours sur le chemin rural 6
 Cout global des travaux : 7628.03 euros
 Validation à l'unanimité
- Décision de proposition d'une zone de vitesse limitée sur la RD 39, comprenant le croisement avec le chemin d'en ballot.
 Le nom choisi est "Nolhan Còsta Sava".
 Validation à l'unanimité

Débat d'orientation budgétaire

Pour la préparation du budget 2021, il convient d'établir les priorités budgétaires :
 Projet de la salle polyvalente et du "café associatif",
 Foncier, défense incendie, radars pédagogiques, accessibilité Personnes à Mobilité Réduite, itinérance douce et plantations.

Plantations

- **Retour sur l'opération de plantation sur le terrain communal près de l'école**
 Opération réussie grâce à l'implication des familles, des équipes encadrantes (enseignants et personnels communautaires), des associations "Savès Climat" et "Arbres et paysages 32", de la Communauté des Communes du Savès.
 Les conditions sanitaires ont été strictement respectées.

- **Projet de végétalisation des espaces communaux**
Présentation du projet espace pique-nique à l'Esquinson. Validé.

Itinérance douce

- Un chemin piétonnier relie le chemin de ronde du village à l'école.
Les personnes qui l'empruntent passent sur la route dans la partie basse car elle est boueuse.
Le talus qui le borde a tendance à glisser et à réduire sa largeur.
Monsieur le maire propose au conseil municipal de l'aménager pour améliorer cette situation.
Validé par le conseil municipal.
- Réflexion autour des possibilités de chemins de randonnée.

Date réunion de la commission subventions

Une date de réunion sera fixée par Madame Viviane ARICKX adjointe chargée de la relation aux associations.

Radars pédagogiques

Deux radars pédagogiques ont été mis en place sur la route départementale qui traverse le village, un raccordé au réseau d'éclairage public rue Bouhobent et le second, solaire, route de Labastide Savès.

Défense incendie

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable (SEBCS) servant à alimenter le château d'eau de Lahas vont nécessiter des interventions sur la canalisation dont le départ se trouve entre Samatan et Cazaux-Savès, au niveau du lieu-dit "au mouton".
La commune souhaiterait saisir cette opportunité pour renforcer la Défense Incendie sur trois secteurs.
Une analyse des coûts et des emplacements est en cours.

Informations diverses

Les élus ne voient aucune objection à la dénomination par la commune de Cazaux-Savès du chemin rural "d'en Fontayre."

Questions diverses

Le projet de réhabilitation de la salle des fêtes et de l'installation du local "café associatif" implique le déplacement du hangar communal et du site de collecte des poubelles.
Les élus se réuniront sur les différents sites possibles.

Fin de séance : minuit